

« Il faut permettre de travailler à la carte »

INTERVIEW. Francis Vercamer, député UDF, est aujourd'hui au Havre.

En ce qui concerne le dialogue social, avez-vous le sentiment que les choses sont bloquées dans les entreprises ? Et que faut-il faire selon vous ?

« Le dialogue social, tel qu'on le pratique en France, tient plus de l'affichage que de la réalité. Tant que des mesures très importantes n'auront pas été prises pour qu'il soit une véritable force pour la France, nous n'arriverons pas à modifier le paysage français en matière économique. Première action, il faut réformer la représentativité syndicale pour qu'elle soit reconnue par les salariés, qu'elle soit plus importante, responsable, juste et présente dans les petites entreprises afin d'éviter de prendre des mesures applicables seulement aux grandes entreprises. Il faut aussi déterminer ce qui est du domaine de la loi et du domaine du contrat. La loi sclérose l'économie française et le code de travail. La loi est là pour les grands principes, pas pour les détails en fonction des activités. Il n'y a rien de commun entre une banque et une boulangerie où le travail est différent. Enfin, il faut arrêter de légiférer sur les accords professionnels. »

La politique se mêle-t-elle trop de la vie du travail ?

« On est géré par la politique du

parapluie et celle du média. Dès qu'un problème surgit, on fait une loi à la va-vite, on la passe en force et on ne l'applique jamais, mais elle figure dans le code malgré tout. Ce n'est pas comme cela que l'on doit légiférer. La deuxième règle qui prévaut en France, c'est celle du parapluie qui permet de se réfugier derrière toutes les lois pour éviter que le politique soit mis en cause. Chacun doit prendre ses responsabilités, les politiques comme les partenaires sociaux. »

Faut-il réformer les 35 heures ?

« Cette loi a transformé la société en créant un éloignement de l'intérêt du travail. Les gens ont plus appris à gérer les RTT que leur travail : c'est le gros écueil. Par contre, faut-il augmenter ou baisser la durée du travail, c'est du vent. Il faut permettre de travailler à la carte, en fonction de l'intérêt de chacun, entre 35 à 39 heures avec les heures supplémentaires payées à 35 % de plus pour tout le monde. Ce qui ne coûte pas à l'entreprise, dans le programme de François Bayrou, puisque c'est pris sur les charges sociales. »

PROPOS RECUEILLIS

PAR STEPHANE SIRET

Réunion publique, aujourd'hui salle

François-Ier, au Havre, à partir de 19 heures.